

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 21 octobre 2024
N° CP-2024-8-4-4
N° applicatif 10441

4^{ème} Commission

Commission Solidarité, habitat, insertion, économie sociale et solidaire et lutte contre la pauvreté

Direction

Direction habitat et innovation urbaine

Service consulté

NOUVELLE DESIGNATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITATS DE HAUTE-ALSACE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace a désigné, aux termes de deux délibérations n° CP-2021-7-4-7 en date du 13 juillet 2021 et n° CP-2021-8-4-13 du 20 septembre 2021, les personnes qualifiées devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace.

A la suite de la démission de Mme Monique LIERMANN de ses fonctions d'administratrice au sein du Conseil d'Administration d'Habitat de Haute Alsace, la Collectivité européenne doit effectuer une nouvelle désignation en vue du remplacement de la personne qualifiée démissionnaire.

La Collectivité européenne d'Alsace est la collectivité de rattachement de l'Office Public de l'Habitat - Habitats de Haute-Alsace (HHA).

A la suite des élections départementales de juin 2021, la Collectivité européenne d'Alsace a désigné, par délibération n° CD-2021-7-0-5 du 13 juillet 2021, ses 6 représentants devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace. Il s'agit de :

- Monsieur Pierre BIHL ;
- Monsieur Lucien MULLER ;
- Monsieur Francis KLEITZ ;
- Madame Fatima JENN ;
- Monsieur Joseph KAMMERER ;
- Madame Pascale SCHMIDIGER.

Lors de la délibération n° CP-2021-8-4-13 du 20 septembre 2021, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a désigné 7 personnes qualifiées au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace :

- 2 personnalités ayant la qualité d'élu d'une collectivité ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'Office autre que celle ou celui de rattachement ;
- 5 personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales.

Il s'agit de :

- Monsieur Jean-Luc LIPS, Président de l'OFSA et ancien Directeur de Procvivis Alsace ;
- **Madame Monique LIERMANN**, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Illzach en charge de l'urbanisme et PLU, Présidente d'Habitat et Loisirs pour le 3^{ème} âge et Conseillère Communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération ;
- Monsieur Denis ANDOLFATTO, ancien Adjoint aux finances au Maire de Huningue ;
- Madame Marianne LOEWERT, 1^{ère} Adjointe au Maire de Buhl, Conseillère à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et membre de la CALEOL de Guebwiller ;
- Monsieur Michel HABIG, ancien Président de Habitats de Haute-Alsace, Maire d'Ensisheim, Président de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin ;
- Madame Isabelle TRENDEL, Maire de Village Neuf, Conseillère communautaire de Saint Louis Agglomération ;
- Monsieur Hubert CHEVARIER, ancien responsable du service Habitat du Département du Haut-Rhin.

Courant juin 2024, Madame Monique LIERMANN, a fait part de son souhait de démissionner de ses fonctions d'administratrice au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace.

En application de l'article R421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, tout membre du Conseil d'Administration d'un Office Public de l'Habitat qui vient à cesser ses fonctions au sein dudit Conseil avant l'expiration de la durée normale de son mandat ou qui est déclaré démissionnaire, doit être immédiatement remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Conformément au texte susvisé, il appartient à la Collectivité européenne d'Alsace, en tant que collectivité de rattachement d'Habitats de Haute-Alsace, d'effectuer une nouvelle désignation.

Il est ainsi proposé à la Commission de désigner une nouvelle personne qualifiée en remplacement de Madame Monique LIERMANN au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace.

Courant juillet 2024, **Madame Rachel BAECHEL**, Maire de Rixheim, Vice-Présidente M2A en charge de l'économie de proximité, stratégie d'emploi et d'insertion, a manifesté auprès d'Habitats de Haute-Alsace un intérêt à siéger au Conseil d'Administration de l'Office en remplacement de Madame Monique LIERMANN.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de désigner, en tant que personne qualifiée, devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace, en remplacement de Madame Monique LIERMANN :

Madame Rachel BAECHEL, Maire de Rixheim, Vice-Présidente M2A en charge de l'économie de proximité, stratégie d'emploi et d'insertion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.